

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Allez et Cazeneuve					
Révision allégée	Corrections du zonage	AC n°140 et 139	Modification du classement de Ax en UX - Correction d'une erreur de classement lors de l'élaboration du PLUi Extension à la parcelle AC n°139 comprise dans le périmètre du lotissement et aux équipements communs	Réu DDT : Erreurs (de classement et de périmètre) à justifier avec le permis d'aménager ; révision allégée, mais pas de compensation demandée	Phase 1
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	AC n°45	Extension d'un STECAL activités Ax - Extension de l'entreprise LGA	Réu DDT : Pas d'observation Surface : 915 m ² – Zone A - Rioms	Phase 1
Modification Révision allégée	Modifier le zonage pour modification de projets	AC n° 86 et 149	Modification du classement de 1AUE à UX. Parcelles voisines du crématorium au lieu-dit Lasbouloungnes + Etude Amendement Dupont à réaliser sur ce terrain	Réu DDT : Pas d'observation Valorisation de terrains appartenant à la CAGV	Phase 1 Phase 2
Modification	Changement destination	AD n°21	1 Grange + 1 séchoir	LD Bercerol – M. Courserant	Phase 1
Bias					
Révision allégée	Modifier le zonage pour projets d'intérêt collectif	AC n°105	Création d'une zone UE à la maison des assiettes pour la création d'un espace musée (démolition – reconstruction d'annexe) et d'une ferme pédagogique	Réu DDT : Surface de la zone UE à compenser Revoir DDT pour éviter compensation Périmètre proposé à la commune Avis de l'ABF : regroupement des bâtiments	Phase 2
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	AB n°135	Extension STECAL Activités Ax – Extension activités transformation de produits agricoles	Réu DDT : Pas d'observation Surface : 1962 m ² – Zone A - Favol	Phase 1
Modification	Etendre un périmètre des OAP commerciales	BM n° 41, 42, 198p, 254, 287 et 288	Extension du périmètre du pôle majeur de périphérie de Bias, pour intégrer des bâtiments d'activités existants et pour permettre un projet d'extension d'un commerce situé en dehors du périmètre actuel.	Réu DDT : Pas d'observation Pas de modification du zonage pour favoriser l'insertion architecturale des projets dans le tissu existant	Phase 1
Modification	Modifications des OAP sectorielles	BO n°189, 47 et 75	Redéfinir le positionnement de la voirie interne	Secteur Carras Est	Phase 2
Modification	Changement destination	AW n°1	1 Grange	1247 rte de Paloumet - Mme Riot	Phase 1

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Modifi- cation	Changement destination	AX n°5	1 bâtiment d'habitation de 300 m ²	LD Femouillade Sud – Ind Courserant Surville	Phase 1
Casseneuil					
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles		Abandon du prolongement du chemin de Tailleped	Secteur Glaudoune	Phase 2
Cassignas					
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	B n°648	Ne pas autoriser d'accès sur la RD au niveau de la parcelle B 647	Secteur Perrou	Phase 2
Castella					
Révision allégée	Création d'un STECAL Habitat	A n°145	Création d'un STECAL habitat pour permettre le déplacement d'une habitation frappée par l'aménagement de la RN n°21	Réu DDT : Réduire la surface du STECAL (2000 m² disponible), à limiter autour bâtiments et se rapprocher de la route Périmètre modifié	Phase 1
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	B 71, 72 et 89 à 92	Etendre le STECAL de loisirs existants au lieu-dit Combe de Gourgori, sur les parcelles qui ont été nouvellement acquises par le gestionnaire de Fontirou Grand-Parc. Modifier le zonage afin de l'adapter aux projets d'aménagement prévus : NLc pour de l'hébergement touristique sur les parcelles B n° 71, 90 et 92 et NLb pour des activités d'accrobranches sur le reste du STECAL (le STECAL existant était classé en NLc).	Réu DDT : La surface est trop importante pour un STECAL. 2 solutions : Proposer une réduction de l'ensemble du STECAL aux parties aménagées (hébergement, parking, accueil accrobranche) OU Classer en zone AUI avec OAP mais surface à compenser Voir l'archi conseil paysagiste de la DDT Surface ajoutée 2,66 ha	A étudier en phase 2
Modifi- cation	Modifier ou supprimer des STECAL	A n°438	Modification du classement de NLa en NLb du STECAL de loisirs existant, situé au lieu-dit Bourgade.	Réu DDT : Pas d'observation Ce classement est plus adapté aux activités de Fontirou Grand-Parc, propriétaire de la parcelle	Phase 2
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles		Modification des principes d'accès voirie pour permettre l'aménagement d'un terrain séparément de l'autre (un des propriétaires ne souhaitent pas réaliser les aménagements)	Réu DDT : non présenté (projet postérieur)	Phase 1
La Croix Blanche					
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains		Etendre la zone UC sur la parcelle A n°619 (et 574) et sur la parcelle C n°930, actuellement en zone A, en échange	Réu DDT : Possible de modifier le périmètre (limiter à la demande)	Phase 1

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
			de la suppression de la zone 2AU des parcelles C n°912 et 913	Zone 2AU : pentue difficilement aménageable (accord des propriétaires) - Surface 4600 m ²	
Révision allégée	Modifier le zonage pour projets d'intérêt collectif	A n° 758 et 887	Classer en zone UE la parcelle A n°887 où se situent les ateliers municipaux, actuellement en zone A (erreur de zonage) Limitation de la modification aux bâtiments existants	Réu DDT : Partie ateliers existants pas de compensation, mais en cas de besoin d'extension parties de parcelles à compenser (à limiter aux besoins)	Phase 2
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	D n°8	Création d'un STECAL loisirs NLc pour permettre l'installation dans un bois, de 2 HLL en bois autonomes ; Hébergements touristiques accompagnant un gîtes existant aménagé dans un moulin à vent	Réu DDT : Réduire si possible la surface du STECAL en répondant strictement aux besoins Périmètre modifié	Phase 1
Modification	Emplacements réservés	C n°932	Créer un emplacement réservé (surface 2261 m ²) au profit de la commune, pour l'extension de l'école	Réu DDT : Pas d'observation	Phase 1
Modification	Emplacements réservés	D n°602	Créer un emplacement réservé d'une largeur de 6 m (surface 190 m ²), pour permettre la poursuite d'une liaison douce projetée, parallèle à la Route des Pyrénées entre le rond-point de la RN 21 et le centre-bourg	Réu DDT : Pas d'observation	Phase 1
Modification	Emplacements réservés	A n°550	Créer un emplacement réservé, pour permettre un accès vers un parking à réaliser par la Mairie dans le centre-bourg	Réu DDT : non présenté (projet postérieur)	Phase 1
Modification	Création de pôles de quartier des OAP commerciales	D n°660	Création d'un pôle de quartier, pour permettre d'implanter des commerces correspondant à des achats quotidiens et hebdomadaires, situés à mi-chemin du centre-bourg Est et du quartier de Reignassis, qui comportent un nombre équivalent d'habitants	Réu DDT : Vérifier la cohérence avec le rapport de présentation (à modifier le cas échéant) Justifier le projet par la configuration de la commune et par les liaisons douces prévues (étude CAUE et projet DREAL)	Phase 1
Modification	Modifications des OAP sectorielles	Grand Chemin	Secteur Grand chemin : Accès voirie à prévoir sur les sites 2 et 3 ? A confirmer	Réu DDT : non présenté (projet postérieur)	Phase 1
Modification	Modifications des OAP sectorielles		Modification des OAP du secteur La Gazaille pour accompagner la modification du centre de quartier des OAP commerciales à l'étude. A confirmer	Réu DDT : non présenté (projet postérieur)	Phase 1
Modification	Modifications des OAP sectorielles	A n° 567 et 670	Supprimer le principe de voie sur ces parcelles Prescription hors du secteur de l'OAP	Secteur Devant Bousson Site 2	Phase 2

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	B n° 609 et 610	Modifier l'obligation de voirie vers le Centre-Bourg (sécurité du 2è accès à vérifier)	Secteur Loi	Phase 2
Dolmayrac					
Révision allégée	Corrections du zonage	D n°688	Modification de la limite d'une zone UC pour intégrer un bâtiment à régulariser (correction d'une erreur de délimitation lors de l'élaboration du PLUi)	Réu DDT : Pas d'observation Suppression et ajout de surfaces : 250 m ²	Phase 2
Modifi- cation	Changement destination	B n°1269	1 grange	M. Blot	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	B n°1154 B n°1178	Ancien moulin Grange et logement agricole	SCI Laval – M. Joly	Phase 1
Modifi- cation	Modification du recueil patrimoine	C n°526	Repérer la source et le lavoir	LD Cap de Bausse	Phase 2
Fongrave					
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles		Supprimer l'emprise de désenclavement et la liaison douce sur le site 2	Secteur La Patique	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	B n°647	Grange	LD Fauché Bas	Phase 1
Hautefage					
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains		Echange de secteur constructible entre la zone 2AUL (parcelles D n° 216 et 1259 appartenant à la commune et n°952p) et la zone 1AUc à Plaine de Piquepoul (parcelle AE 117p)	Réu DDT : OK Surface 1,8 ha	Phase 1
Révision allégée	Modifications des OAP sectorielles		Création d'OAP sectorielles sur l'ancienne zone 2AUL modifiée par l'échange de constructibilité		Phase 1
Laroque Timbaut					
Modifi- cation	Correction du classement de zones		Modification du classement de UC en UB du lotissement de la Dague de Boy	Réu DDT : Pas d'observation Règles plus adaptées aux caractéristiques des lots	Phase 2
Modifi- cation	Modifier le zonage pour modification de projets	AC n°55	Modifier la limite entre les zones 1AUXa et 1AUc, car la commune souhaite réduire la surface affectée au commerce. A modifier avec les OAP.	Réu DDT : Ok Projet à confirmer	Phase 2

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	AC n°55p	Modifier desserte intérieure et densité pour tenir compte du projet d'aménagement Mairie – Sem47	Réu DDT : Ok, phaser l'opération et essayer de conserver la densité prévue Secteur 2 : La Palouquette Secteur 1 : Guillemot	Phase 2
		AC n° 4 et 27	Projet d'aménagement non prêt Suppression du principe d'accès sur la voirie départementale		Phase 2
Modifi- cation	Changement destination	ZM n°13	1 grange	LD Tibé - Mme et M. MIGOTTO	Phase 1
Le Lédat					
Modifi- cation	Modifier ou supprimer des STECAL	D n° 1560 à 1562	Modification du classement de Ax à A de parcelles, situées au lieu-dit Ribeyroles. Suppression d'un Stecal d'activités	Réu DDT : Pas d'observation Cessation d'activités d'un restaurant et présence de maisons individuelles.	Phase 2
Modifi- cation	Emplacements réservés		Demande de la Mairie de modifier les emplacements réservés n°9 et 10	Demande réalisée après l'envoi des projets à la DDT	Phase 1
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	B n°666 et 1055	Site 1 : Modifier les OAP selon les projets d'aménagement et les souhaits de la Mairie	Secteur Carral	Phase 1
Monbalen					
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains		- Pièce de Caoulet - Création de terrains constructibles par extension de la zone UC sur la parcelle ZC n°156 : 2000 m² - Lasjouettes – Extension de la zone UX sur une partie de la parcelle ZD n°100 (surface 1800 m²), pour accueillir un entrepôt - En échange de la réduction d'une partie de la zone 1AUC sur la parcelle ZC n°111 (3800 m²) au Vieux Monbalen	Réu DDT : Pas d'observation Réu DDT : non présenté (projet postérieur)	Phase 1
Révision allégée	Modifications des OAP sectorielles	ZC n°111	A modifier pour prendre en compte la réduction de la zone 1AUC du Vieux Monbalen		Phase 1
Révision allégée	Modifier le zonage pour projets d'intérêt collectif	ZK n° 122 et 117p	- Modification du classement d'une partie de la parcelle ZK n°112 de zone Ap en NL pour créer un espace public - Modification d'une partie de la parcelle ZK n°143 de A en NL pour créer un espace public (terrain de pétanque)	Réu DDT : Révision allégée nécessaire Voir la commune pour l'avancement du projet d'acquisition	Phase 2

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Modifi- cation	Emplacements réservés		Suppression des emplacements réservés ER2 et ER3, car acquisition en cours des parties de terrains	Réu DDT : non présenté (projet postérieur) A confirmer par la Mairie	Phase 1 ?
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	ZI n°45	Création de deux STECAL de loisirs, afin de créer des hébergements de loisirs autonomes, en lien avec un gîte et une salle existante sur la parcelle voisine ZI n°155	Réu DDT : Réduire si possible la surface du STECAL en répondant strictement aux besoins Périmètre modifié En attente de l'avis de la Mairie	Phase 1 ?
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	ZD n° 2, 92, 125 et 126	Modifications du STECAL de loisirs de Z'Animoland : extension de la zone NLb et modifications partielles de la zone NLb en NLc pour permettre la création de Lodges et pour l'hébergement des saisonniers	Réu DDT : non présenté (projet postérieur)	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	ZE n°37	Repérer le bâtiment pour permettre la transformation du restaurant (cessation d'activités)	LD Plaisance	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	ZI n°121 ZI n°126	Modifier le recueil car la grange repérée n°3 a été partiellement démolie Supprimer la grange n°4 repérée dans le recueil, car celle-ci a été totalement démolie	LD Baudy	Phase 1
Pujols					
Révision allégée	Corrections du zonage	AC n°44	Modification du classement de A en UH1 d'une partie de la parcelle AC n°44, située chemin du Tuquet Blanc. Correction de l'erreur de classement lors de l'élaboration du PLUi de cette partie de parcelle, qui est incluse dans un ancien lotissement classé lors de l'élaboration du PLUi en zone UH1	Réu DDT : Pas d'observation ; voir avec DDT : si possible justification d'erreur pour éviter compensation (droit de surface constructible lors de l'élaboration du PLUi non totalement consommé par Pujols) Surface 1170 m ²	Phase 2
<i>Modifi- cation</i>	<i>Changement destination</i>	<i>AK n°1</i>	<i>Grange attenante à la maison</i>	<i>A confirmer : maison existante ?</i>	Phase 1
<i>Modifi- cation</i>	<i>Changement destination</i>	<i>BN n°50</i>	<i>Suppression du bâtiment repéré n°67 (démolition)</i>	<i>A confirmer : démolition effective ?</i>	Phase 1
Modifi- cation	Modification du recueil patrimoine	AD n°18	Supprimer l'élément D 138	Erreur de classement	Phase 2
Saint-Antoine					
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	C n°215	Suppression de la voie de desserte interne	Secteur Peyrat-Bas	Phase 2

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Saint-Etienne					
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains		Modification des 2AU et 1AUC en zone A, sur les parcelles A n° 684 (et 431) : accord des propriétaires ; 2 propositions de périmètres (à valider par DDT pour suppression zone 2 AU) . En échange de la modification d'une zone 2AU en zone 1AUC	Réu DDT : pas présenté (projet postérieur) Surface : 1.4 ha	Phase 1
Révision allégée	Modifications des OAP sectorielles		A modifier pour prendre en compte les modifications de zonage au centre-bourg		Phase 1
Modification	Emplacements réservés	A n°692	Suppression de l'emplacement réservé ER1 liée à la modification de zonage	Réu DDT : Demande réalisée après l'envoi des projets à DDT	Phase 1
Saint-Robert					
Modification	Changement destination	ZB n°42	Repérer une grange (uniquement partie ancienne)	LD Rouquillou – Mme Danois	Phase 1
Sainte-Colombe					
Modification	Changement destination	D n° 165 et 527	Repérer une grange et un séchoir à tabac Porcherie de 30 m² : Annexe	LD Palazy - M. Cassagne	Phase 1
Modification	Changement destination	F n°79	Grange	LD Pastoul Haut	Phase 1
Modification	Changement destination	A n°252	Pigeonnier et grange	LD Massiot	Phase 1
Sainte-Livrade					
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains	Plaine de Mazière	Extension de la zone UE pour créer un cimetière à proximité de la mosquée sur la parcelle AS n°201 appartenant à la commune : surface 2,2 ha Compensation par modification de classement de UE à A des parcelles (BT n°62 à 67) couvertes par l'emplacement réservé n°3 pour la création d'un cimetière Surface restante de la parcelle AS n°201 : 4,2 ha ; projet de ferme photovoltaïque au sol	Réu DDT : zone UE à compenser (demande confirmation DDT : Révision allégée ?) Réu DDT : A classer en zone A (selon justification projet agro-photovoltaïque) ou Npv – Projet non prêt. Surface pouvant servir de compensation	Phase 1 Phase 2

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains	Secteur Gamot	Modification du classement de la zone 2AU en 1AU (partie de parcelle BR n°32) : surface 1,8 ha (+ 700 m ² en Loi Barnier) En échange : Modification du classement de la zone 1AUb en zone N sur les parcelles BP n° 99 et 100 : surface 9000 m ² et modification du classement de la zone 1AUb en zone 2AU sur une partie de la parcelle BP n°92 : surface 1 ha	Réu DDT : RAS Révision séparée car susceptible de recours	Phase 1
Révision allégée	Modifications des OAP sectorielles		Modification des OAP pour tenir compte des modifications de zonage du secteur	Secteur Gamot Est	Phase 1
Révision allégée	Création d'OAP sectorielles	Pauchou	Création d'OAP sur la partie anciennement en 2AU		
Modification	Emplacements réservés		Suppression l'emplacement réservé n°3 pour création d'un cimetière parcelles (BT n°62 à 67) : liée à l'échange de constructibilité	Réu DDT : Pas d'observation	Phase 1
Révision allégée	Modifier le zonage pour projets d'intérêt collectif	AP n° 21, 72 et 102	Modifier la zone Ax en zone UX, pour permettre la réalisation de bâtiments destinés à abriter des déchets actuellement à ciel ouvert et en zone inondable	Réu DDT : Conseil, attention à ne pas soulever des problèmes inextricables liés aux ICPE, risques et évaluation environnementale Mener une étude particulière pour l'éventuelle régularisation des activités existantes et l'extension du périmètre	A étudier en phase 2
Révision allégée	Suppression d'Espaces Boisés Classés	AW n°82 et 83	Suppression d'Espaces Boisés Classés pour permettre la plantation de peupleraies	Réu DDT : Justification délicate pour l'évaluation environnementale (corridor TVB) – Projet à confirmer - Nécessité de classement agricole	A étudier en phase 2
Révision allégée	Réduction d'Espaces Boisés Classés	BN n°139	Réduction très limitée d'un Espace Boisé Classé Surface 400 m ²	Réu DDT : à justifier pour évaluation environmtle Réduction sur la partie comportant le bâtiment principal	Phase 2
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	BT n°76	Création d'un STECAL Activités Ax – Changement de destination et extension de bâtiments (entreprise SCI Lanauze construction)	Réu DDT : pas présenté (demande postérieure) Surface : 3300 m ²	Phase 1

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	CA n° 28, 74, 75... ?	Création d'un Stecal loisirs NLc ; Projet touristique autour de gîtes existants (grange et pigeonnier préalablement repérés) Petit Colombier	Réu DDT : Réduire si possible la surface du STECAL en répondant strictement aux besoins + Voir l'archi conseil paysagiste de la DDT Périmètre modifié	Phase 1
Révision allégée	Modification ou création de STECAL	AB n°96	Création d'un STECAL de loisirs (modification de classement de zone N et UH0 en NLc), afin de pouvoir installer une cabane dans les arbres en complément du restaurant existant et d'hébergements touristiques à aménager dans le bâtiment	Réu DDT : Pas d'observation Périmètre modifié	Phase 1
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	AK n°45 p.	Suppression du Parc et Jardin à Protéger (A 19) Ave de Bordeaux Surface concernée 3200 m ² ; zone UB	Réu DDT : Surfaces à récupérer pour compensation si classement en NL du théâtre de verdure d'une surface supérieure au PJP ? Aucun arbre de qualité et projet d'aménagement à poursuivre	Phase 2
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	AL n°1157	Suppression d'une partie du Parc et Jardin à Protéger (A 10) - Allée de Bugatel Surface concernée 300 m ² ; zone UB	Réu DDT : Surfaces à compenser Partie de parcelle ne comportant pas d'arbres de qualité	Phase 2
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	BN n°120	Suppression d'une partie du Parc et Jardin à Protéger (A 10) - Ave Jean Moulin Surface concernée 3400 m ² (hors EBC) ; zone UB supprimée ?	Réu DDT : Surfaces à compenser Parcelle appartenant à la commune : projet théâtre de verdure	Phase 2
Révision allégée	Modification de zonage pour échange PJP	BN n°120	Modification partielle de la zone UB en zone NL ou Npv de la parcelle BN n°120 (projet d'aménagement du théâtre de verdure et photovoltaïque), afin de compenser les disponibilités foncières créées par suppression des Parcs et jardins protégés (9000 m ² hors Parc et jardin protégé).	Surface nécessaire à définir	Phase 2
Modification	Etendre un périmètre des OAP commerciales	BM n°38	Extension du pôle secondaire de périphérie, afin de permettre la requalification d'un bâtiment existant d'activités vacant	Réu DDT : Pas d'observation	Phase 1

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles		Permettre un accès routier depuis l'ave Bordeneuve	Secteur Enclos Sud	Phase 1
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	AH n°76	Création de nouvelles OAP sur un terrain classé en zone UB par décision du tribunal administratif	A valider par la commune	Phase 2
Modifi- cation	Changement destination	AA n°82	Grange	LD Saumade - Mme Franken	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	AR n°106	Grange	961 route d'Hauterive - Mme Cimino et M. Gauffre	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	AS n°212	Grange	LD Bordeneuve – M. Lacoste	Phase 1
Modifi- cation	Changement destination	CA n°196	Séchoir à tabac	LD Chambard Nord – M. Traulet	Phase 1
Villeneuve					
Révision allégée	Echanges de constructibilité de terrains	Chemin de Labourdette	Souhaite de la Municipalité de satisfaire une demande, afin de rendre partiellement constructibles les parcelles DX n° 272 et 349	Réu DDT : pas présenté (demande postérieure) Copil : Limiter la surface de l'extension de la zone UB à 1000 m² ou 2000 m²	Phase 1
Révision allégée	Corrections du zonage	CL n° 152 et 154 Courbiac	Correction du classement de ce secteur d'équipements publics de zone A en UE	Réu DDT : Pas d'observation Périmètre modifié, afin de se limiter aux bâtiments existants - Surface : 9300 m²	Phase 2
Révision allégée	Corrections du zonage	HI n° 345, 348p, 351p et 356	Correction du classement de zone N en UB : de la 2ème phase d'une opération autorisée préalablement	Réu DDT : Pas d'observation ; voir avec DDT : si on peut éviter la compensation comme pour Allez en justifiant avec le permis de construire Surface 2300 m² déjà bâtie	Phase 2
Révision allégée	Réduction d'Espaces Boisés Classés	CT n°109	Réduction d'un Espace Boisé Classé, afin de permettre la réalisation d'équipements d'animations à l'intérieur du bois de cet espace communal de loisirs.	Réu DDT : à justifier pour évaluation environmte Espace vert protégé au titre du Site Patrimonial Remarquable (avis favorable de l'ABF)	Phase 2
Révision allégée	Extension ou création de STECAL	KL 83, 86 90 et 91	Création STECAL Activités Ax - Projet changement destination et extension (Garage Magné)	Réu DDT : Pas d'observation Surface : 2600 m² - Zone A - Menautous Sud	Phase 1

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Révision allégée	Extension ou création de STECAL	KL n°110	Création STECAL Activités Ax - Projet d'extension de l'entreprise Menuisor	Réu DDT : Pas d'observation Surface : 2438 m ² – Zone A - Cap de l'Homme	Phase 1
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	EY n°445	Suppression d'une partie du Parc et Jardin à Protéger - Ave J Bordeneuve	Réu DDT : Surfaces à compenser Qualité patrimoniale des arbres à vérifier 1500 m ² en zone UAb - Réduire la surface en protégeant individuellement les arbres ?	Phase 2
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	HT n°359	Suppression d'une partie du Parc et Jardin à Protéger - Ave JC Cayrel	Réu DDT : Surfaces à compenser Partie de parcelle ne comportant pas d'arbres de qualité. Surface ex. : 1000 m ²	Phase 2
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	ES n°389	Suppression d'une partie du Parc et Jardin à Protéger - Fontanelles	Réu DDT : Surfaces à compenser (suppression de la zone UB des terrains pollués pas suffisant ?) + Arbres de qualité à repérer et à protéger si possible individuellement pour évaluation environnementale – Projet à confirmer	Phase 2
Révision allégée	Suppression ou réduction des Parcs et Jardins à protéger	ET 267 et 185	Suppression partielle de la partie non patrimoniale du Parc et jardin protéger (5000 m ²)	Réu DDT : non présenté Arbitrage nécessaire entre Fontanelles et Ave de Fumel (+ surface à réduire ?)	Phase 2
Modification	Modifications des OAP Entrées ville		Modification des OAP pour les entrées de ville des avenues Bordeneuve et de Fumel selon les projets de réduction des Parcs et jardins protégés		Phase 2
Révision allégée	Modifier le zonage pour échange PJP	EK n°451 Berie Camp d'Izac	Modification du classement d'une parcelle appartenant à la commune, qui est polluée, sur laquelle est prévu un projet photovoltaïque au sol.	Réu DDT : Zonage A ou N peu adaptée, préférer la création d'une zone Npv (photovoltaïque) Compensation utilisable : 6800 m²	Phase 2
Modification	Correction du classement de zones		Modification du classement de UXa à UB des parcelles voisines d'un supermarché à Radail Est, qui comportent des habitations	Réu DDT : Pas d'observation Permettre l'évolution des habitations existantes	Phase 2
Modification	Emplacements réservés		Modifier l'emplacement réservé existant (ER n°14) et/ou ajouter un emplacement réservé, concernant le	Réu DDT : Pas d'observation Projet à définir	Phase 1

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
			cheminement doux le long du Lot vers Rogé et après Rogé		
Modifi- cation	Emplacements réservés	EW n°267	Créer un emplacement réservé au 22 place Lafayette, pour permettre la desserte des immeubles mitoyens	Réu DDT : Pas d'observation Projet à définir (toute la parcelle ?)	Phase 1
Modifi- cation	Supprimer un linéaire commercial		Suppression du linéaire commercial d'une partie de la rue des Frères entre la rue des Girondins et la rue de la Fraternité	Réu DDT : Pas d'observation Permettre un projet de changement de destination et vocation commerciale de cette partie de rue peu affirmée	Phase 2
Modifi- cation Révision allégée	Modifier ou supprimer des STECAL	AC n°335	Modification du classement de ALa à ALc, d'un STECAL de loisirs existant, situé au lieu-dit Lacousine. + Etude Amendement Dupont	Réu DDT : Pas d'observation Erreur de classement : il s'agit d'une activité de loisirs d'hébergement (Auberge du Cheval blanc) et non d'une activité agricole.	Phase 2 Phase 2
Modifi- cation	Etendre un périmètre des OAP commerciales	EY n° 407, 410, 415 à 417, 421, 422 et 436	Extension du périmètre du pôle majeur de périphérie de Bias, afin d'intégrer la zone commerciale de Gam Vert de Villeneuve, qui n'avait par erreur pas été intégrée dans ce périmètre	Réu DDT : Pas d'observation	Phase 1
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	KP 61 à 64 et KZ 51 – 52) KZ 116, 114 et 130	Site 1 : Modifier le périmètre des OAP pour qu'il corresponde à la zone 1AUc Site 2 : Autoriser un accès sur la RD 442 (348 rue de Romas) et ne pas imposer l'accès l'autre rue	Secteur La Dardenne – Cammas Haut	Phase 1
<i>Modifi- cation</i>	<i>Modifications des OAP sectorielles</i>	<i>HR n°98</i>	<i>Orientations à adapter au projet d'aménagement</i>	<i>Secteur Monplaisir</i> <i>Projet à confirmer</i>	<i>Phase 1</i>
Modifi- cation	Modifications des OAP sectorielles	DO n°464	Prise en compte de la délibération d'application de la décision du TA + Point d'accès voirie Lotissement Salanquette et voir projets Dev Eco sur le reste du secteur	Secteur La Gardette (activités) Déjà autorisée par délibération	Phase 2
Modifi- cation	Modifications des OAP habitat	HV 427 et 428	Suppression de la Servitude de Mixité Sociale à étudier Difficulté de mobiliser les opérateurs sociaux sur le secteur du Mares	Secteur Marès Projet à valider	Phase 2

Demandes initialement répertoriées (avant le 16/06/2022)

Procédure	Thème	Parcelles	Objet	Observations	Phase
Modification	Changement destination	AX n°446 et AY n°228	2 Granges	LD Calvétie Est et La Guinotte – M. Gautier	Phase 1
Modification	Changement destination	CW 215	1 Grange	LD Perrié bas - Mme et M Trenchant	Phase 1
Modification	Changement destination	BH n°137	1 grange et 1 remise	LD Castelfranc – M. Trarieux	Phase 1
Modification	Changement destination	KL n°129	1 grange accolée à une habitation	LD Jarry – M. Colasse	Phase 1
Modification	Changement destination	CV n°194	Bâtiment début 19 ^e comportant partiellement un logement pour ouvriers agricoles		Phase 1
Modification	Changement destination	CT n°115	1 ancienne grange aménagée en salle de réception	B. Pouwels	Phase 1
Modification	Changement destination	DO n°389	1 grange (maison voisine à démolir)	P. Monfroy	Phase 1
Modification	Changement destination	KD n°23	1 grange	884, rte de Laspiétat – M. Jammes	Phase 1
Modification	Changement destination	CH n°231	1 grange	LD Jeannegre	Phase 1
Modification	Changement destination	KV n°18	Grange démolie à supprimer du recueil		Phase 1
Modification	Modification du recueil patrimoine	KW n°30	Repérer le Cèdre proche du Pôle Hospitalier		Phase 2